

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 31 Janvier à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 Janvier, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme DEBROAS	à	Mme PASQUALAGGI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
M. D'ORAZIO	à	Mme FERRI-PISANI

**Etaient absents :**

M. BARTOLI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, MM. MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 31 Janvier 2011

Délibération N°2011 / 22

**Programme de murs de soutènement 2011.**

## M. Le maire expose à l'Assemblée :

Le présent dossier, relatif aux travaux de réalisation des murs de soutènement, sur le territoire de la commune d'Ajaccio est établi dans le cadre d'une demande de subventions.

En effet l'action des intempéries, des effets de la vétusté, de l'augmentation du trafic sur certaine voirie, parfois de travaux de tranchées ou de terrassements non réalisés dans les règles de l'Art font que certains ouvrages de soutènement présentent des désordres. Ils menacent parfois de rompre et peuvent soit isoler tout un secteur, soit mettre en danger les usagers de la voirie publique (effondrement de chaussée).

Le présent dossier de subvention présente la réalisation de divers ouvrages de soutènement dont le montant des travaux est estimé à **150 000,00 € H.T.**, soit près de 162 000 € TTC.

### Programme 2011 de l'opération

N°	Localisation	Nature des travaux	Montant en € HT	Maîtrise d'ouvrage	Phase
1	Chemin de Pietralba PHASE I	mur de soutènement	85 000 €	TRC	APS
2	Avenue de la Grande Armée -	Eboulement talus rocheux	35 000€	CORSE GEOSCIENCES	Etude géotechnique
3	Jardins de l'Empereur, Imm. 'le LOUIS'	Eboulement talus	30 000€	CORSE GEOSCIENCES	Etude géotechnique
<b>TOTAL PROGRAMME 2011</b>			<b>150 000€</b>		

### COUT DES TRAVAUX – CHEMIN DE PIETRALBA (PHASE I)

DESIGNATION	MONTANT € HT
1 – Installations	15 000
2 - MUR DE SOUTENEMENT AVAL	
Terrassements	23 000
Murs	
Chaussées	
Assainissement	20 000
3 – ENROCHEMENT AMONT	
4 –RESEAUX PLUVIAL	27 000
5 – DIVERS	
<b>TOTAL HT</b>	<b>85 000,00</b>

**COUT DES TRAVAUX - TALUS ROCHEUX - Avenue de la Grande Armée**

<b>DESIGNATION</b>	<b>MONTANT € HT</b>
<b>1 – INSTALLATION DE CHANTIER</b>	
Installation, Signalisation	6000
PAQ, PPSPS, DET	400
Récolement	400
<b>2 – TRAVAUX PREPARATOIRES</b>	
Débroussaillage	2 000
Abattage d'arbres	1 400
<b>3- PURGES ET EVACUATION DES DEBLAIS</b>	
Protection provisoire de la chaussée	3 500
Purges manuelles	3 900
Evacuation des déblais	1 500
<b>4 – GRILLAGE PLAQUE</b>	
Ancrage HA 25	4 020
Grillage plaqué double torsion simple nappe	4 375
Câble 8 mm	4 700
<b>5 – DIVERS</b>	
Divers	2 805
<b>TOTAL HT</b>	<b>35 000,00</b>

**COUT DES TRAVAUX – RUE DE CASTIGLIONE**

<b>DESIGNATION</b>	<b>MONTANT € HT</b>
<b>1 – INSTALLATION DE CHANTIER</b>	
Installation	5000
PAQ, PPSPS, DET	400
Récolement	400
<b>2 – TRAVAUX PREPARATOIRES</b>	
Débroussaillage et déboisement	1390
Création d'une piste d'accès	4 000
<b>3- RETALUTAGE ET PROTECTION CONTRE LES EAUX</b>	
Retalutage à 33° et évacuation des matériaux	9 000
Pose d'une descente d'eau	2 960
Végétalisation du talus	2 520
Cimentation de la bordure béton sur la RD 11	2 300
<b>5 – DIVERS</b>	2 030
<b>TOTAL HT</b>	<b>30 000,00</b>

Il est proposé au conseil municipal pour le financement de ce programme, de solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale de la commune, ainsi que du Conseil Général de la Corse du Sud.

Le plan de financement s'établirait ainsi qu'il suit :

Montant de l'opération	150 000,00 € HT	
Participation CTC (40 % du montant HT)		60 000.00 €
Participation CG 2A (35 % du montant HT)		52 500.00 €
Part communale (calculée sur le montant HT)		37 500.00 €

**CONSIDERANT que les crédits nécessaires seront proposés au Budget prévisionnel 2011 :**

**EN INVESTISSEMENT :**

**En Dépenses :**

→ Chapitre 23, Article 2315, Fonction 822

**En Recettes :**

→ Chapitres 13, Article 1322

→ Chapitres 13, Article 1323

#### **IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

- **D'approuver le présent programme relatif aux murs de soutènement 2011**
- **D'adopter le plan de financement de l'opération,**
- **D'autoriser, Monsieur le Maire, à solliciter les subventions auprès des collectivités locales.**

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de Monsieur François GABRIELLI, Adjoint délégué,  
et après en avoir délibéré,**

VU, La Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté des Communes,

VU, La Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la Loi 86.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VU, La Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 Janvier 2011,

**APPROUVE,**  
**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,**

Le programme relatif aux murs de soutènement 2011, tel qu'exposé ci-dessus,

**ADOpte,**

Le plan de financement établi comme suit :

	CTC	CG	Ville
	60 000.00 €	52 500.00 €	37 500.00 €
Montant du programme murs de soutènement 2011	150 000,00 €		

**AUTORISE M. le MAIRE,**

A solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et du Conseil Général de la Corse du Sud.

**DIT**

Que les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme seront proposés à l'inscription du BP 2011.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie

.....  
.....

**Fait à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
(Suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE,**

**Simon RENUCCI**